

## DÉLIBÉRATION

### du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne Sud

Séance du 8 mars 2022

#### Délibération n°2022-005 : Création d'une Chaire de professeur junior

Le conseil d'administration,

Vu le code de l'éducation ;

Vu la loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020 dite Loi Programmation de la Recherche, notamment l'article 4 ;

Vu le décret n°2021-1710 du 17 décembre 2021 relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L422-3 du code de la recherche ;

Vu l'avis du comité technique en date du 21 février 2022 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés l'inscription de l'Université Bretagne Sud dans la dynamique de réponse à l'appel à projets de Chaire de Professeur Junior.

Membres en exercice : 29  
Membres présents : 17  
Membres représentés : 2

Suffrages exprimés : 18  
- Pour : 18  
- Contre : 0

Abstention : 1  
Ne prend pas part au vote : 0

*Visa de la Présidente*

*Virginie DUPONT*

Document en annexe : -

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 18 mars 2022

**Service des Affaires Statutaires et Juridiques**

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573

56017 VANNES CEDEX

[sasj@listes.univ-ubs.fr](mailto:sasj@listes.univ-ubs.fr)

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

